

DÉCHETS VÉGÉTAUX



**2018
NOUVEAU**

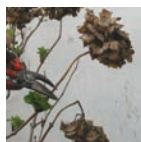
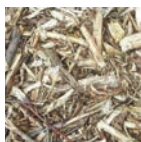
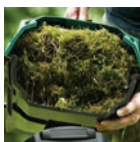
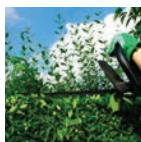
Les bons gestes au service de
L'ENVIRONNEMENT

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

La collecte des déchets végétaux s'inscrit dans une démarche de **protection de l'environnement et d'économie des ressources naturelles et de l'énergie**.

Les déchets végétaux concernent tous les déchets issus soit de :

- la taille des haies ou des arbustes,
- la tonte des pelouses et les mauvaises herbes,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage (*dont le diamètre est inférieur à 5 mm*),
- les tiges, fleurs et plantes fanées.



La collecte s'effectue en **porte à porte**, d'**avril à novembre** :

- le **lundi** à Liancourt, Rosoy et Verderonne,
- le **mardi** à Bailleval, Labruyère et Monchy Saint-Éloi,
- le **mercredi** à Cauffry et Rantigny,
- le **jeudi** à Laigneville et Mogneville.

Veillez à couper vos branchages ! **Les branches dépassant du bac ne seront pas collectées.**

Les fagots (au nombre de **5 maximum**) doivent être déposés **à côté** du bac.

Afin d'assurer une meilleure valorisation des déchets, une collecte spécifique des sapins de Noël est réalisée par nos services.

Attention! pour être ramassé votre sapin doit être naturel, sans décoration ni neige artificielle et ne pas être emballé.



Tout autre déchet (autre que ceux cités) **est rigoureusement interdit** dans le bac marron.

En cas de **contenu trop lourd ou inadapté**, la Vallée dorée se réserve le **droit de ne pas collecter votre bac végétaux**.

N'oubliez pas que les bacs sont manipulés et soulevés par nos rippeurs !



Pensez à **nettoyez** régulièrement votre bac.

Pensez à **faciliter la circulation de nos camions** de collecte en veillant à respecter les règles de stationnement de votre rue.

Disposez toujours la poignée de votre conteneur **face à la route !**

Les déchets doivent être déposés **à l'intérieur du bac marron** mis à disposition par la Vallée dorée. Ce bac sera sorti **sur le trottoir**, la veille du jour de la collecte.



Utilisez uniquement le bac fourni par la Vallée dorée. Les autres contenants ne seront pas collectés.

Vous déménagez ? Merci de laisser le bac sur place.

Bac détérioré, égaré?...

Contactez le :

SVP COLLECTE : 03 44 73 84 02 (bac gratuit)



Reportez-vous à votre calendrier de collecte annuel, disponible sur notre site Internet (rubrique déchets) afin de connaître les jours de ramassage.

Pas de collecte les jours fériés.

ET LE COMPOSTAGE ?

Composter... c'est un geste simple pour moins jeter.

- le compostage permet de **réduire la quantité de déchets** produits,
- de **maitriser les coûts** liés à la gestion des déchets,
- de **produire sans frais** un engrais naturel de qualité à utiliser dans son jardin.



QUELS DÉCHETS PEUT-ON COMPOSTER ?

- Fleurs et tiges fanées,
- Tontes de gazon,
- Feuilles mortes, branchages (*petite taille*),

Mais aussi les épluchures de fruits et de légumes, le pain rassis, les filtres et le marc de café, les coquilles d'oeuf concassées, les mouchoirs en papier, l'essuie-tout...

3 règles d'or pour réussir votre compost :

- Diversifier les apports (*déchets verts-humides + déchets bruns-secs*),
- Mélanger pour aérer le compost,
- Maintenir une humidité ambiante.

Des déchets à ne pas composter ?

Oui, ne pas composter les restes de viande et de poisson, les os et les noyaux, les sauces, graisses et huiles, les litières d'animaux de compagnie, les couches-culottes, les mégots...

Un doute, une question, un renseignement ?

SVP COLLECTE : 03 44 73 84 02

Composteurs disponibles sur demande au tarif de 20€